

# ÉCONOME DE FLUX - PATRIMOINE PUBLIC

## POSTE À TEMPS COMPLET

CDD remplacement congé maternité ● H/F

Avril 2026

### PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Depuis sa création en 2012 par la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, la Ville de Marseille, l'ADEME et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'ALEC Métropole Marseillaise œuvre au développement des conditions favorables à la transition énergétique sur les territoires Marseille Provence, Pays d'Aubagne et de l'Etoile et Pays de Martigues. Positionnée à la croisée des enjeux énergie (maîtrise et production), habitat, patrimoine et territoire, l'ALEC assure des missions auprès des particuliers, des professionnels et des collectivités afin de leur apporter expertise, méthodologie et outils facilitant la conduite de leurs projets : rénovation énergétique de l'habitat, réhabilitation des copropriétés, stratégie énergétique patrimoniale pour les collectivités, production d'énergie renouvelable, etc. L'exercice de ces missions est réalisé en dehors du champ concurrentiel, de manière neutre et impartiale.

### CONTEXTE

Dans ce cadre, l'ALEC est notamment l'une des opératrices du programme *Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique (ACTEE)* sur la Métropole Aix-Marseille-Provence. Elle porte ainsi une activité d'accompagnement et d'animation à destination des collectivités, qu'elle co-anime avec le CPIE du Pays d'Aix.

### MISSIONS

Cherchant un économie de flux pour assurer un remplacement de congé maternité de 6 mois, le futur économie de flux en concertation avec les autres conseillers dédiés aux collectivités des petites et moyennes communes et sous la direction du directeur et du directeur adjoint, aura pour missions :

- Gérer, analyser, optimiser et suivre les données énergétiques du patrimoine.
- Appuyer la passation de marchés : études et audits énergétiques, études de faisabilité, maîtrise d'œuvre, exploitation-maintenance.
- Réaliser annuellement le suivi énergétique des consommations et dépenses de fluides pour le compte des collectivités.
- Accompagner les communes dans la mise en conformité avec les exigences du décret éco-énergie-tertiaire et du décret BACS.
- Être force de proposition et de conviction sur la réalisation d'actions d'économies d'énergie.
- Élaborer avec les services les programmes pluriannuels d'actions en vue d'une diminution des consommations, des dépenses et des émissions de gaz à effet de serre.



- Assurer un appui pour l'obtention de financements : veille sur les subventions et dispositifs d'aides disponibles, aider au montage des dossiers.
- Assurer une veille technique, juridique et réglementaire en lien avec la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires publics.
- Prioriser de manière rationnelle les différentes actions d'économies d'énergie et de rénovation.
- Accompagner au montage des projets : plan de financement, assistance à la rédaction des cahiers des charges (études, maîtrise d'œuvre, travaux, etc.)
- Assurer le suivi des performances post-travaux et proposer tout ajustement qui s'avérerait nécessaire (réduit, etc.)
- Assurer la mobilisation des agents et usagers sur les économies d'énergie.

## PROFIL RECHERCHÉ

---

- Formation spécialisée sur la thermique du bâtiment
- Solides connaissances en thermique du bâtiment, gestion des fluides, chaufferies, éclairage public
- Idéalement, une première expérience dans un ou plusieurs domaines de compétence détaillés dans cette fiche.
- Une connaissance du fonctionnement des marchés publics et des contrats de performance énergétique
- Bonne maîtrise des outils bureautiques classiques et numériques de manière générale.
- Grande rigueur (qualité rédactionnelle et de synthèse, organisation du travail, respect des délais, etc.), pédagogie et intégrité indispensables.
- La détention de l'habilitation électrique est un plus

## LIEU ET CONDITIONS DE TRAVAIL

---

- Poste à temps complet en Contrat à Durée Déterminée de 6 mois (CDD)
- 35h/semaine, organisation du travail du lundi au vendredi
- Télétravail possible jusqu'à 3 jours/semaine après prise de poste
- Tickets restaurant pris en charge à 53%, transports en commun pris en charge à 50%, prime de congés et mutuelle santé prise en charge à 70%
- Indemnités kilométriques vélo pour le trajet domicile-travail
- 2 demi-journées offertes d'incitation aux trajets responsables
- Rémunération de 27 000 € à 29 000 € brut/an selon profil
- Intérressement pouvant atteindre 2 000 €/an
- Poste basé à Marseille, dans les locaux de l'ALEC Métropole Marseillaise, avec des déplacements réguliers sur la Métropole Aix-Marseille-Provence

**Date de prise de fonction : avril 2026**

Votre candidature comprenant lettre de motivation, curriculum vitae et préentions salariales est à adresser par mail à [direction@alecmm.fr](mailto:direction@alecmm.fr) à l'attention de Monsieur le Président.

